

Méditation audio : L'amour, premier de tous les commandements

Moment de prière à partir de
l'évangile du 31ème dimanche
du temps ordinaire (cycle B)

29/10/2021

Prière introductory

*Au nom du Père, et du Fils, et du Saint
Esprit.*

Amen.

Mon seigneur et mon Dieu, je crois fermement que Tu es ici, que Tu me vois, que Tu m'entends. Je T'adore avec profonde révérence. Je Te demande le pardon de mes péchés et la grâce de faire avec profit ce moment de prière. Ma mère Immaculée, Saint Joseph, mon Père et Seigneur, mon Ange Gardien, intercédez pour moi.

Conclusion

Je Te remercie, mon Dieu, des bonnes résolutions, des actes d'amour et des inspirations que Tu m'as communiqués dans cette méditation. Je te demande de m'aider à les mettre en pratique. Ma mère Immaculée, Saint Joseph, mon Père et Seigneur, mon Ange Gardien, intercédez pour moi.

Évangile de Saint Marc 12, 28b-34

Un des scribes, qui avait entendu cette discussion, voyant que Jésus leur avait bien répondu, s'approcha et lui demanda : "Quel est le premier de tous les commandements?" Jésus lui répondit : "Le premier est celui-ci : Écoute, Israël : le Seigneur notre Dieu est seul le Seigneur. Tu aimeras donc le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit, et de toute ta force. C'est là le premier commandement. Le deuxième lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Il n'y a pas d'autre commandement plus grand que ceux-là." Le scribe lui dit : "Bien, Maître, tu as dit selon la vérité que Dieu est unique et qu'il n'y en a point d'autre que lui, et que l'aimer de tous son cœur, de tout son esprit, de toute son âme et de toute sa force, et aimer le prochain comme soi-même, c'est

plus que tous les holocaustes et sacrifices." Jésus, voyant qu'il avait répondu avec sagesse, lui dit : "Tu n'es pas loin du royaume de Dieu !" Et personne n'osait plus l'interroger.

Accéder à toutes les méditations audio

pdf | document généré automatiquement depuis <https://opusdei.org/fr-ch/article/meditation-audio-lamour-premier-de-tous-les-commandements/> (30/01/2026)